

Normes de sécurité :

Protection des yeux et du visage

La norme EN 166 définit les caractéristiques de base auxquels doivent répondre tous les protecteurs des yeux en ce qui concerne leur résistance minimale et leurs qualités optiques. Cette norme comprend des spécifications correspondant à des risques mécaniques, thermiques, chimiques et les risques liés aux rayonnements.

La résistance aux agressions mécaniques est spécifiée par une lettre, selon le degré de résistance. Pour des protecteurs destinés à être utilisés à des températures 'extrêmes', ils sont alors marqués de la lettre T ; cela s'ajoute à la résistance mécanique pour un impact à basse, moyenne ou haute énergie.

Symbole	Exigence relative à la résistance à un choc	Utilisation températures allant de -5 à + 55 °C
Pas de symbole	Solidité minimale	
S	Solidité renforcée	
F	Impact à basse énergie	FT
B	Impact à moyenne énergie	BT
A	Impact à haute énergie	AT

La qualité optique est définie pour offrir une vision confortable et non altérée. Trois classes permettent de la qualifier

- ★ Classe 1 : recommandée pour un port permanent et/ou l'exécution d'un travail minutieux.
- ★ Classe 2 : utilisable pour un port intermittent
- ★ Classe 3 : utilisable pour une très brève durée.

Compatibilité avec des oculaires de corrections de la vue

Les personnes nécessitant une correction de la vue peuvent porter par-dessus leurs lunettes correctrices des écrans faciaux ou certains modèles de lunettes à branches, ou masques. Des modèles de lunettes de sécurité peuvent être équipées de verres correcteurs.

L'ensemble des normes de référence sont reprises dans le tableau ci-dessous :

- ★ **EN 166** : Détermine les spécifications de bases concernant la construction et les performances telles la qualité optique, la résistance mécanique, thermiques, chimique et le rayonnement.
- ★ **EN 169** : Filtres pour le soudage et les techniques connexes
- ★ **EN 170** : Filtres pour l'ultraviolet
- ★ **EN 171** : Filtres pour l'infrarouge
- ★ **EN 172** : Filtres de protection solaire pour usage industriel

- ★ **EN 174** : Masques pour ski alpin
- ★ **EN 175** : Equipement de protection des yeux et de la face pour le soudage. Equipement qui fonctionne avec des filtres définis dans l'EN 169 et En 379
- ★ **EN 207** : Filtres et protecteurs de l'œil contre les rayonnements laser
- ★ **EN 208** : Lunettes de protection pour les travaux de réglage sur des lasers et des systèmes laser
- ★ **EN 379** : Filtres de soudage automatiques, soit des filtres opto-électriques pouvant commutés entre une classe de protection et un autre, de façon manuelle ou automatique
- ★ **EN 1731** : Protecteurs de l'oeil et de la face type grillagé
- ★ **EN 1836** : Filtres de protection solaire pour usage général
- ★ **EN 1938** : Lunettes masques pour conducteurs de moto et de cyclomoteurs

Quels choix de protection des yeux?

Risques à prévenir		Types de protecteurs de l'œil et du visage		
		Lunettes à branches avec protection latérales	Lunettes masques	Ecrans faciaux
Chocs de particules lancées à grandes vitesses	Impact à basse énergie	x	x	x
	Impact à moyenne énergie		x	x
	Impact à haute énergie			x
Gouttelettes de liquides			x	
Projection de liquide				x
Grosses poussières			x	
Gaz et fines poussières			x	
Arc électrique de court-circuit				x
Projection de métaux en fusion et de solides chauds			x	x
Soudage aux gaz		x	x	x
Soudage à l'arc				x
Rayonnement UV		x	x	x
Rayonnement IR		x	x	x
Rayonnement laser		x	x	x
Rayonnement solaire		x	x	x
Chaleur radiante				x

